

à l'intérieur de ce thème, les modalités selon lesquelles pourrait s'articuler le Colloque, seront considérées et précisées par un comité mis sur pied à cette fin. L'Assemblée maintient l'idée d'un colloque non restreint aux membres mais ouvert à l'extérieur; le dit comité devra tenir compte de cette décision dans l'orientation donnée au contenu du colloque.

Deux personnes se portent volontaires pour travailler sur ce Comité:

- Hélène Richard
- Nicole Lanouette

14. Liens de l'APPQ avec les Corporations/Associations professionnelles

Réaction de la Corporation des psychologues à notre Association, du fait de ses démarches auprès du gouvernement en vue d'en arriver à un contrôle de l'acte thérapeutique: elle craint que notre Association aille à l'encontre de ces démarches, du fait qu'elle ouvre "l'acte thérapeutique" à divers professionnels.

Discussion par l'Assemblée quant aux deux (2) options qui se présentent au CE: 1) prendre les devants pour informer davantage cette Corporation de nos objectifs, de nos critères, etc., de nos points communs de préoccupation quant à un "Contrôle" de l'acte thérapeutique; amorcer un échange à ce niveau et quant à l'état des démarches de cette Corporation auprès du gouvernement et d'autres Corporations ou Associations.

- 2) laisser-aller et voir ce qui se passera au fur et à mesure que notre Association s'affirmera et prendra de l'ampleur d'une part, et que les démarches de cette Corporation auprès du gouvernement se dérouleront, d'autre part.

L'Assemblée opte pour la première de ces deux options et mandate son comité a/s son président, de cédule une rencontre avec le/la président(e) de la Corporation des psychologues dans cet esprit.

15. Assurance professionnelle de groupe

Certains membres manifestent le désir d'une assurance de groupe offerte dans le cadre de l'Association. Le CE fera des démarches pour vérifier les possibilités en ce sens.

16. Mandat 86/87 donné au Comité exécutif

Se référer aux items 3, 5.3).4), 11, 13, 14 et 15, du présent procès-verbal.

17. Election du C.E. pour 1986/87

Michèle Caron démissionne du Comité. Les autres membres se représentent, élus à l'unanimité: Robert Pelletier
Jeanne Beaudry
Jean-Claude Valfer
Hubert Van Gijsegem

. Il doit donc y avoir élection pour un nouveau membre du Comité.

Geneviève Mennasemay est proposée par Hubert Van Gijseghem. Elle accepte et est élue à l'unanimité.

. Election d'un nouveau membre-substitut - Réal Laperrière est proposé par Suzanne Bouchard. Il accepte, est élu à l'unanimité.

18. Varia: question des cas-contrôles pour les gens en formation.

Richard Arpin soulève cette question: dans quelle mesure l'Association peut-elle aider à ce niveau? Discussion quant à l'importance de bien différencier notre Association du programme de formation de l'Institut, notre Association se voulant une entité bien distincte s'adressant à tous les thérapeutes d'orientation analytique.

Hubert Van Gijseghem informe les membres du fait de négociations en cours à l'Institut de formation, laissant entrevoir une ouverture possible à l'intérieur de cet Institut en ce qui a trait au processus de référence de cas contrôles

19. Clôture de l'Assemblée à 11 heures.

Par: Jeanne Beaudry